

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 4

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a en outre de nombreux cours spéciaux, des cours théoriques et par correspondance, de nombreuses bibliothèques militaires.

Pour les lieutenants-colonels il est prévu des voyages d'état-major d'une durée de 28 jours.

Le régiment est commandé par un lieutenant-colonel, tandis que la brigade est commandée par un colonel. (Le grade de colonel en Suisse correspond donc à notre grade de général commandant une division d'infanterie.) La division est commandée par un colonel de division et le corps d'armée par un colonel de corps d'armée. Le grade de général n'existe qu'en temps de guerre et est conféré au généralissime.

En résumé la durée du temps de service des officiers comparé à celui des soldats est comme suit :

Officiers	Soldats
Infanterie 10 mois au lieu de 2 mois	
Cavalerie 12 mois au lieu de 3 mois	
Artillerie 10 mois au lieu de 3 mois	
Génie 8 mois au lieu de 2 mois	

Pour être nommé officier d'état-major on doit suivre en outre deux écoles spéciales respectivement d'une durée de 70 et 42 jours. Les hautes fonctions de l'état-major sont exercées par des officiers professionnels, les autres par des officiers de réserve. Il y a encore de nombreux stages, ainsi à l'administration des chemins de fer pour s'initier aux transports.

Cadre de carrière. — Celui-ci ne se compose que d'environ 300 hommes. A part quelques sous-officiers administrateurs, spécialistes, maîtres-clairons, etc., le restant du cadre se compose d'officiers.

Ceux-ci sortent de la section militaire de l'Université de Zurich. Il n'y a donc pas d'école militaire spéciale.

Sont officiers de carrière : le chef de l'état-major général ; les inspecteurs d'armes ; les chefs des divisions au département de la guerre ; les commandants de corps d'armée ; les commandants de divisions ; les commandants des écoles ; les commandants des unités d'instructions (officiers supérieurs) ; les chefs d'état-major des grandes unités ; des officiers spécialistes ; les professeurs militaires dans les écoles pour officiers ; des officiers subalternes instructeurs pour les unités d'instruction et les écoles d'armes.

Si le cadre professionnel de l'armée n'est que d'environ 300 hommes, il y a pourtant encore environ 2750 employés et ouvriers militaires. Ceux-ci servent dans les dépôts, les arsenaux, les ateliers de construction, comme mécaniciens à l'aviation, gardiens des batteries de fortresse, employés de l'administration militaire. A noter que l'autorité cantonale est chargée de l'administration des unités et des opérations de recrutement.

Billet du jour

Il y a une levée de boucliers formidable en Suisse contre le projet qu'on prête à monsieur le Conseiller fédéral Minger, notre nouveau et actif ministre de la guerre, de porter le budget militaire à 100 millions! Evidemment c'est la forte somme; mais, comme nous l'avions déjà fait remarquer ici-même, quelques heures d'invasion seulement par un ennemi quelconque, nous coûteraient beaucoup plus cher... sans compter les vies humaines sacrifiées, ce qui ne se paie pas, même avec de l'or! Mais il y a des gens qui ne raisonnent pas; ou qui raisonnent trop. Et qui risquent de créer un dangereux mouvement défaitiste dans notre pays. Faut-il répéter une fois de plus que durant la grande guerre,

seule notre force nous a préservés de la bataille. Citons encore aujourd'hui un article du fougueux journal de Paris «l'Action française» qui a l'habitude de claironner les vérités aux quatre coins des cieux. Nous ne faisons pas de politique ici, et nous n'en ferons jamais, mais il est permis de signaler ce que dit un organe étranger qui a de puissantes attaches avec de grands personnages. Se désolant de ce que des citoyens se fassent humbles et posent les armes devant les exigences étrangères, l'*Action française* écrit:

Cependant, notre espèce n'a pas été changée tout entière en bête. Il y a des vestiges d'humanité. Il s'en trouve un en Suisse, d'après cet écho d'Aux Ecoutes:

«Les précautions de la Suisse. — Tandis que M. Briand se qualifie complaisamment d'illusioniste, alors qu'il n'est qu'un illusionné, et que ses thuriféraires prédisent pour demain le succès de son grand dessein de paix éternelle, la Suisse, la petite Suisse, qui serait très excusable de nourrir les mêmes illusions, s'arme jusqu'aux dents.

Alors qu'elle n'avait pris aucune précaution militaire en 1914, bien certaine de n'être pas mêlée au conflit qu'elle prévoyait, cette fois-ci elle renforce ses approvisionnements, multiplie les grandes manœuvres, et son état-major vient de commander 200,000 masques contre les gaz.»

Il ne semble pas non plus que la Belgique officielle soit en train d'opérer la régression véritablement bestiale dont nous sommes témoins sur quelques lieux du territoire de la presse française. Dans la Nation Belge, qui n'est pas un organe officieux, mais résolument monarchique et gouvernemental, on lit sous un beau titre:

«Je préfère laisser tranquille un peuple dont l'organisation militaire est solide...» — Quand le comte Schlieffen, chef du grand état-major allemand, élabora en 1905 son plan de campagne contre la France avec invasion de la Belgique (conversion à gauche), on lui fit des objections: «Vous ne faites que refouler l'ennemi; il restera en communication avec le cœur de la France, ce ne sera pas le moyen d'avoir une guerre courte.»

A quoi Schlieffen répondait (au témoignage du lieutenant-colonel allemand Wolfgang Foerster, dans son livre: «Le comte Schlieffen et la guerre mondiale») que le lieutenant-colonel de Thomasson analyse dans la Revue de Paris:

— C'est possible. Mais, pour converser à droite, il me faudrait d'abord violer la neutralité suisse. Ensuite mon déploiement stratégique serait malaisé. On devrait traverser un pays difficile, le ravitaillement des armées par le Jura se heurterait à bien des obstacles. Je préfère laisser tranquille un peuple dont l'organisation militaire est solide.

Le colonel de Thomasson ajoute:

— La bonne réputation de l'armée suisse a sauvé son pays. Une autre armée était, à tort ou à raison, moins estimée des Allemands, et c'a été pour son pays l'invasion et la ruine.

La nation belge aurait pu céder à un scrupule de mauvaise honte patriotique et passer sous silence ce rude avis au lecteur. Pas du tout. Elle applique au public belge son révulsif: très stimulant, très bienfaisant. La nation belge a compris son devoir. Sera-t-elle imitée chez nous: et quand, et dans combien de journaux?

Français, Allemands et Belges sont donc une fois de plus d'accord sur ce qui a épargné la Suisse durant la grande catastrophe de 1914. Nos soldats ont plus fait pour notre petite patrie que tous les discours des politiciens en mal de célébrité. Et plus surtout que les mensonges des pseudo-pacifistes.

Après des témoignages tels que ceux que nous venons de relever et qui ont été rendus publics par leurs auteurs mêmes, que pouvons-nous dire?

C'est que ceux qui veulent nous livrer désarmés aux appétits de nos voisins sont des coupables! Il faudrait être fous pour ne pas entendre la voix de la raison! C'est pourquoi nous soutiendrons avec notre département militaire fédéral qu'une grosse dépense annuelle pour la préparation de l'armée pacifique va mieux que la ruine en temps de guerre pour avoir voulu faire des économies mal à propos; et surtout pour avoir voulu écouter les défaitistes mal inspirés! D.